

Rapport annuel

Promotion économique

PromFR

2024



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle DEEF
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion VWBD

1 Activités

1.1 Introduction

En 2024, la Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR) a mené à bien 32 projets, qui devraient aboutir à la création de 527 emplois au cours des cinq prochaines années et générer des investissements à hauteur de 115 millions de francs. De plus, les actions de la PromFR ont contribué à consolider plus de 1000 emplois existants.

Cette performance s'inscrit dans un contexte géopolitique et économique compliqué, marqué par une récession en Allemagne, la cherté du franc suisse, la mise en place de l'impôt minimum de l'OCDE pour les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 750 millions d'euros. A ceci s'ajoutent des conflits en Europe et au Moyen-Orient, des négociations ardues avec l'Union européenne et une recrudescence des tendances protectionnistes.

Dans ce contexte, il est d'autant plus réjouissant de constater la poursuite d'un développement dynamique dans le canton. Le quartier d'innovation bluefactory est en plein essor avec l'inauguration d'un nouveau bâtiment, tandis que l'EPFL a annoncé la création de six chaires académiques supplémentaires. Le canton de Fribourg, qui dispose du sixième plus grand programme NPR de Suisse, a lancé un nouveau programme de mise en œuvre pour les années 2024-2027, mettant particulièrement l'accent sur la bioéconomie.

Une étude menée en partenariat public-privé a par ailleurs démontré la croissance soutenue du secteur des sciences de la vie, qui se distingue en véritable champion de la création de valeur ajoutée dans le canton. Le projet fribourgeois de Rolex avance à grands pas, avec la mise à l'enquête et la délivrance des permis de construire. A court et moyen terme, ce projet servira à la fois d'aimant et de locomotive pour un développement industriel novateur dans le sud du canton.

Enfin, la PromFR a été fortement impliquée dans la mise en œuvre des programmes de soutien pendant la pandémie, en particulier le traitement des dossiers liés aux cas de rigueur, dont le suivi et la vérification touchent progressivement à leur fin.

En parallèle, la PromFR a contribué au rayonnement du canton à travers deux événements majeurs : le Prix IFF Innovation Fribourg Freiburg et le premier Bioeconomy Forum, qui ont tous deux rencontré un franc succès et attiré une participation importante.

1.2 Promotion hors du canton

En 2024, la PromFR a soutenu l'implantation de 16 nouvelles entreprises, réparties à parts égales entre sociétés d'origine suisse (8) et entreprises étrangères (8). Ces dernières, issues d'Allemagne, de Belgique, du Brésil, des Etats-Unis, de France, d'Irlande et d'Italie, prévoient de créer une quarantaine de nouveaux emplois à moyen terme.

Les activités de démarchage orientées vers l'étranger ont amené la PromFR à accueillir une trentaine d'entreprises en visite dans le canton, originaires de 15 pays différents. Les deux tiers de ces visites ont été obtenues par l'entremise de Greater Geneva Bern area (GGBa). En complément, une quarantaine d'entreprises françaises membres du Club de Paris, principalement représentées par des directeurs de l'innovation, ont rencontré quelques groupes internationaux établis à Fribourg, découvert notre écosystème d'innovation et participé au Bioeconomy Forum (*voir point 1.6 : Communication et événements particuliers*).

Ces implantations sont le fruit de sources complémentaires :

- > Contacts directs avec l'entreprise ;
- > GGBa, l'association intercantonale de promotion économique regroupant les cantons de Fribourg, Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel et Berne ;

- > Switzerland Global Enterprise (S-GE), l'association mandatée par la Confédération pour promouvoir la place économique suisse à l'étranger ;
- > Switzerland Innovation Park Network West EPFL, réseau de Suisse occidentale dédié à l'innovation et à la collaboration technologique ;
- > Chambre de commerce et d'industrie France-Suisse ;
- > Cluster Food & Nutrition ;
- > Swiss Food & Nutrition Valley ;
- > Consultants spécialisés et multiplicateurs.

En mai 2024, une délégation d'entreprises fribourgeoises s'est rendue au Texas pour explorer des opportunités stratégiques. Le programme comprenait des visites chez HID Global à Austin, à l'International Center de l'University of Texas Dallas (IA et cybersécurité), au département de robotique de l'Université d'Austin, chez Ericsson Technologies, ainsi qu'à la giga factory de Tesla à Austin.

En septembre 2024, la Haute école de gestion Fribourg (HEG-FR) a accueilli le VIII Podium de PuntoLatino, dédié aux relations commerciales entre le Mercosur et l'AELE. Organisé avec le soutien de la PromFR, cet événement a rassemblé des entrepreneurs, experts et universitaires de Suisse et d'Amérique latine pour une série de discussions.

En novembre 2024, Son Excellence Madame Celsa Nuño Garcia, ambassadrice d'Espagne en Suisse, a effectué une visite officielle à Fribourg. Encadrée par la PromFR, cette mission a inclus une rencontre avec le Conseil d'Etat, une présentation de l'écosystème économique cantonal, ainsi que des visites du quartier d'innovation bluefactory et des entreprises Inditex et Medion Grifols Diagnostics.

1.3 Nouvelle Politique Régionale

Le programme de mise en œuvre (PMO) 2024-2027 de la Nouvelle Politique Régionale (NPR) a été lancé, avec 19 projets approuvés en 2024, ce qui représente un montant total de 9,11 millions de francs d'aides allouées. Ce programme, élaboré en collaboration avec les acteurs de la politique régionale, repose sur les axes stratégiques suivants :

- > Agroalimentaire et bioéconomie : biomasse, biodéchets, matériaux biosourcés, etc. ;
- > Industrie 4.0 : jumeaux numériques, robotisation, impression 3D, connectivités des objets, etc. ;
- > Smart territory : mobilité, constructions et environnement du futur ;
- > Soutien à l'entrepreneuriat : création d'entreprises et accompagnement des start-ups ;
- > Développement d'infrastructures touristiques ;
- > Valorisation des atouts touristiques fribourgeois via de nouvelles offres ;
- > Programme régional d'innovation de Suisse occidentale (RIS-SO) de la Conférence des Chefs de Département de l'Economie publique de Suisse occidentale ;
- > Programme Interreg VI, favorisant la coopération transfrontalière.

Ces axes prioritaires et les projets respectifs qui en découlent visent la dynamisation et la création de valeur à l'échelle régionale.

Le financement de projets collaboratifs réunissant entreprises et milieux académiques demeure le levier d'intervention le plus performant dans le secteur industriel. Il vise à renforcer, de manière renouvelée, le potentiel d'innovation et de compétitivité. Le transfert de savoir et de technologie représente une composante essentielle de l'écosystème économique fribourgeois.

Dans le domaine du tourisme, la NPR met l'accent sur le développement d'infrastructures et de projets valorisant les atouts du canton. Cette priorité thématique 2024-2027 vise à soutenir les organisations et prestataires touristiques en stimulant l'innovation et en enrichissant l'offre locale.

1.4 Politique économique

En 2024, la PromFR a intensifié ses efforts en politique économique, avec un focus sur le contexte géopolitique mondial, les relations avec l'Union européenne et les mesures d'assainissement budgétaire aux niveaux cantonal et fédéral.

Grâce à une dotation de 1,15 million de francs, le Cluster Food & Nutrition, mandaté par l'Etat de Fribourg, a initié des projets systémiques et octroyé des chèques à l'innovation pour valoriser les biomasses, développer l'agriculture 4.0 et créer un Food & Farm Living Lab. Ces initiatives s'inscrivent dans la stratégie agroalimentaire cantonale, désormais appelée Fribourg Agri&Food.

Par ailleurs, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg et l'EPFL ont décidé de renforcer leur partenariat autour du campus EPFL Fribourg, en axant davantage la recherche sur l'environnement bâti. Ce projet s'inscrit dans le développement du Centre mondial pour la construction durable (CWSC) de l'EPFL, actif à Lausanne et à Fribourg, avec un vaste réseau de partenaires internationaux.

D'ici 2030, six nouvelles chaires académiques seront progressivement créées, portant leur total à dix sur le campus de Fribourg. Elles seront hébergées dans le bâtiment expérimental du Smart Living Lab (SLL), dont la construction débute au premier trimestre 2025 au cœur du quartier d'innovation bluefactory (*voir point 1.5.7 : bluefactory*).

En parallèle, la PromFR a apporté son expertise à une centaine de projets politiques et économiques, en formulant des préavis auprès des autorités régionales, cantonales et fédérales pour défendre les intérêts du canton. Ses collaborateurs participent également activement à une soixantaine de groupes de travail, commissions et conseils d'administration, en tant que membres ou invités.

Dans ce cadre, la coopération intercantonale a franchi une étape importante en 2024. Sous la présidence de Fribourg, la Conférence des directeurs de l'économie publique de la Suisse occidentale (CDEP-SO) a décidé l'intégration complète de l'ARI-SO, du GGBa et du SIP West. Menée par les chefs de service des cantons membres (Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud), cette initiative s'appuie sur une analyse approfondie des outils existants. Elle vise à renforcer la coordination régionale en matière de promotion économique et d'innovation, tout en fédérant les ressources communes pour accroître l'efficacité et la force de frappe de la Suisse occidentale.

1.5 Organes de soutien

1.5.1 Guichet entreprises

Dans le cadre du guichet entreprises, près de 150 sociétés et porteurs de projets ont bénéficié de conseils personnalisés et ont été orientés vers les différents partenaires de la PromFR : Fri Up, platinn, Cautionnement Romand, Seed Capital Fribourg et Capital Risque Fribourg.

1.5.2 Fri Up

En 2024, Fri Up a accompagné une vingtaine de start-ups dans l'analyse de leur modèle d'affaires et l'élaboration de leur stratégie de croissance. L'organisation a également soutenu une vingtaine de nouveaux projets innovants et porteurs en évaluant leur potentiel et en définissant des axes de développement. En parallèle, Fri Up a traité plus de 300 demandes de conseils liées à la création d'entreprise, témoignant de son rôle central dans l'écosystème entrepreneurial. Pour faciliter le développement de ces projets, des outils basés sur l'intelligence artificielle et de nombreux ateliers spécialisés ont été déployés, renforçant ainsi l'accompagnement offert aux entrepreneurs.

1.5.3 platinn

En 2024, l'antenne fribourgeoise de platinn a réalisé 37 projets d'innovation d'affaires, bénéficiant à 68 entreprises. Des accompagnements individuels ont été proposés à 17 entreprises au cours de 33 sessions de coaching, couvrant trois des quatre services offerts par le réseau (affaires, finance, opérations et coopération). Par ailleurs, quatre actions collectives ont profité à 51 entreprises.

Le nombre de projets financés par le réseau intercantonal a diminué par rapport aux années précédentes (70 projets en 2022 et 54 en 2023). Toutefois, le nombre de bénéficiaires a augmenté de manière significative (35 entreprises en 2022, 57 en 2023 et 68 en 2024), reflétant la volonté de l'antenne d'optimiser l'utilisation de ses ressources humaines et financières. Le taux de satisfaction reste très élevé. En outre, un nouveau coach pour le service affaires a rejoint l'équipe fribourgeoise afin de compenser le départ à la retraite d'un collaborateur.

L'antenne a également organisé trois ateliers participatifs pour sensibiliser les PME à des enjeux stratégiques tels que la pénurie de main d'œuvre, les normes européennes en matière de durabilité et le renouvellement générationnel. Ce nouveau format, qui a attiré 98 participants issus de 75 entreprises, a été bien accueilli. Ces rencontres ont permis non seulement d'échanger sur des thématiques clés, mais aussi de renforcer la notoriété de platinn auprès de nouvelles entreprises. Plusieurs coachings, individuels et collectifs, ont été initiés à la suite de ces ateliers.

1.5.4 Cautionnement romand Fribourg

Cautionnement romand a soutenu 14 entreprises fribourgeoises pour un total de 5,6 millions de francs, favorisant la réalisation d'investissements de plus de 22 millions de francs et contribuant à la création ou au maintien de 193 EPT.

1.5.5 Seed Capital Fribourg

Seed Capital Fribourg a évalué une dizaine de projets, sans toutefois procéder à de nouveaux financements. La Fondation continue néanmoins de gérer un portefeuille de 22 start-ups, représentant un volume de prêts d'environ 2 millions de francs.

1.5.6 Capital Risque Fribourg

Capital Risque Fribourg a participé à six nouveaux investissements, pour un montant global de 702 848 de francs. Ces financements ont permis aux entreprises concernées de lever 8,9 millions de francs de fonds supplémentaires et de créer ou maintenir près de 70 emplois.

1.5.7 bluefactory

Le bâtiment B, premier édifice pérenne du quartier d'innovation bluefactory à Fribourg, a été inauguré en octobre 2024. Ce bâtiment de cinq niveaux, revêtu de bois brûlé pour réduire l'énergie grise et limiter les coûts d'entretien, a été construit avec 2000 m³ de bois régional. Lancée en 2021, sa réalisation a coûté 25 millions de francs. Il est conçu pour accueillir environ 400 personnes, réparties entre bureaux, laboratoires et salles de conférence, avec un focus sur le secteur numérique.

D'autre part, la construction du bâtiment expérimental Smart Living Lab débute au premier trimestre 2025 sur le site de bluefactory, avec une mise en service prévue pour début 2027. Ce projet s'inscrit dans le développement du campus EPFL FR, conformément à l'accord de principe signé entre l'Etat de Fribourg et l'EPFL en octobre 2024 en vue de la création de six nouvelles chaires académiques.

1.5.8 AgriCo et la Maillarde

Pour ce qui est des surfaces locatives existantes sur AgriCo et la Maillarde, les deux sites jouent actuellement presque à guichet fermé et affichent quasiment complet. Cependant, il existe des alternatives constructibles en greenfield pour ce qui est d'AgriCo et à proximité immédiate pour la Maillarde.

1.5.9 Mesures COVID-19

En 2024, les tâches liées aux contrôles des bénéficiaires d'indemnités pour cas de rigueur et au suivi des cas litigieux ont mobilisé un collaborateur à mi-temps. Au cours du deuxième semestre, une coordination renforcée entre le Service cantonal des contributions (SCC), l'Administration des Finances (AFin) et la PromFR a permis de vérifier l'ensemble des 1124 entreprises concernées. Parmi ces dossiers, 728 étaient conformes aux exigences fédérales ou présentaient des écarts mineurs, tandis que 396 ont nécessité un examen plus approfondi.

Parmi les cas potentiellement problématiques, 151 ont été classés sans suite, 146 ont donné lieu à des demandes de régularisation et 5 sont encore en cours. La restitution totale ou partielle des aides a été exigée dans 94 cas, pour un

montant global de 6 633 385 francs (sur un total de 112 141 165 francs), en raison d'infractions aux exigences fédérales, de liquidations ordinaires ou de faillites. A la fin de l'année 2024, les démarches entreprises avaient permis de récupérer la somme de 1 744 148 francs.

Parallèlement, les collaborateurs de la PromFR ont participé à plusieurs discussions politiques relatives aux aides COVID-19. Sur le plan cantonal, le Conseil d'Etat a renforcé les moyens de lutte contre les abus et chargé la PromFR d'engager des actions pénales auprès du Ministère public contre des représentants d'entreprises en cas de soupçons sérieux d'infractions. Sur le plan fédéral, le Conseil fédéral a assoupli les règles concernant la cessation d'activité des raisons individuelles, entraînant la reprise des quelques dossiers concernés.

1.6 Communication et événements particuliers

1.6.1 Réseaux sociaux et marque « Fribourg »

En 2024, la PromFR a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux. Grâce à des publications régulières sur les comptes LinkedIn de la PromFR et de Fribourg Network Freiburg (FNF), le nombre d'abonnés a significativement augmenté (+35 % et +10 % respectivement). Alors que le canal PromFR met surtout en valeur des projets auxquels elle participe activement, le canal FNF valorise des success stories économiques qui contribuent au rayonnement de Fribourg au-delà des frontières cantonales et nationales. Ce rayonnement est également l'objectif de la marque « FRIBOURG » portée par l'association Fribourgissima, à laquelle la PromFR contribue activement à travers ses actions de marketing et de publicité.

1.6.2 Fribourg Network Freiburg

L'édition 2024 du magazine économique FNF est consacrée au secteur des sciences de la vie, qui inclut la pharma, les biotechnologies et les dispositifs médicaux. L'événement de lancement a eu lieu chez UCB Farchim à Bulle. A cette occasion, l'institut de recherche BAK Economics a présenté une étude d'impact réalisée dans le cadre d'un partenariat public-privé entre l'association GRIP-Pharma, la PromFR et des entreprises du secteur. L'étude révèle notamment que le secteur des sciences de la vie génère 10 % du PIB du canton de Fribourg et que sa productivité par emploi est 3,2 fois supérieure à la moyenne cantonale. www.fribourgnetwork.ch

1.6.3 Bioeconomy Forum

Le 10 octobre 2024, la PromFR a organisé le Bioeconomy Forum, réunissant 200 participants de Suisse, de France et d'Allemagne. L'événement, qui s'est déroulé sur le site de bluefactory, a mis en évidence le fort potentiel de ce secteur de création de valeur, tout en soulignant les conditions-cadres favorables déjà mises en place par le canton de Fribourg. La bioéconomie englobe l'ensemble des activités liées à la production, à la transformation et à la valorisation de la biomasse pour la production de denrées alimentaires, de molécules et de matériaux innovants, jouant un rôle essentiel dans la transition vers une économie circulaire et efficace.

1.6.4 Prix IFF 2024-2025

Créé en 1991 par la PromFR, le Prix à l'innovation du canton de Fribourg a fait peau neuve en 2024 pour devenir le Prix IFF (Innovation Fribourg Freiburg). Parmi les 39 candidatures reçues, neuf finalistes ont été sélectionnés par le jury. Contrinex, basée à Corminboeuf, a remporté le Prix IFF Entreprise, Xemperia, spin-off de l'Université de Fribourg, le Prix IFF Start-up, et ROMAG aquacare, de Guin, le Prix IFF Sustainability. Pour la première fois cette année, la remise des prix a été retransmise en direct à la télévision sur l'antenne de La Télé. www.prixiff.ch

2 Mesures de soutien en chiffres

2.1 Soutien aux entreprises

2.1.1 Aides financières et fiscales

Parmi les 32 projets réalisés en 2024, 18 entreprises ont bénéficié d'un soutien financier et deux sociétés ont obtenu un allègement fiscal. Le montant total des aides financières directes est légèrement supérieur à 5,1 millions de francs au maximum. Ces versements sont conditionnés au développement économique des entreprises concernées et sont répartis sur plusieurs années.

Par ailleurs, l'instrument du « cautionnement cantonal » a été mis en œuvre dans le cadre d'un seul projet.

Les contributions directes en cours selon la LPEc sont les suivantes :

Montant des aides financières (en francs)

Aides financières en faveur des entreprises en 2024	1 824 475
Aides financières en faveur des entreprises en 2023	1 870 507

Aucun allègement fiscal total sur le bénéfice et le capital n'a été octroyé.

Nombre d'entreprises au bénéfice d'un allègement fiscal en cours

2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
42	33	29	18	18	13	14	13

Par rapport aux données des dernières années, les chiffres peuvent varier en raison d'adaptations dues à des restructurations ou de l'application d'un mécanisme de claw back. Cependant, le tableau illustre une tendance persistante à la baisse du nombre d'entreprises au bénéfice d'un allègement fiscal. Cette évolution s'explique par un nombre de nouveaux allègements fiscaux inférieur à celui des entreprises dont les allègements ont expiré ces dernières années.

2.1.2 Incidences fiscales des allègements fiscaux pour la période fiscale 2022

Le Service cantonal des contributions (SCC) a terminé durant l'année 2024 la taxation ordinaire de la période fiscale 2022. Sur cette base, seules les incidences fiscales de cette période peuvent être présentées.

Le tableau ci-dessous résume les effets des allègements fiscaux sur les recettes fiscales encaissées par l'Etat pour l'année 2022. Ces recettes comprennent les impôts cantonaux (sur le capital et le bénéfice) ainsi que la part cantonale de l'impôt fédéral direct (IFD), équivalant à 21,2 % de l'impôt fédéral direct perçu.

On y distingue trois niveaux d'informations.

- > Cote brute : le montant théorique que le canton aurait pu percevoir si les sociétés en question s'étaient implantées dans le canton ou y avaient développé leurs nouvelles activités sans bénéficier d'aucun allègement fiscal. Cette situation reste hypothétique, dans la mesure où nombre de ces sociétés n'auraient probablement pas réalisé leurs projets dans le canton sans allègement.
- > Incidences des allègements : les recettes non encaissées en raison des allègements accordés.
- > Cote nette : les montants effectivement perçus par le canton auprès des sociétés après application des allègements, qui sont généralement partiels.

	Cote brute	Incidences des allègements	Cote nette
2013	106,971	-59,312	47,659
2014	134,922	-71,721	63,201
2015	61,131	-49,738	11,393
2016	77,925	-57,491	20,434
2017	80,248	-58,903	21,345
2018	41,023	-16,977	24,046
2019	36,791	-15,568	21,223
2020	31,773	-14,122	17,651
2021	37,173	-11,297	25,876
2022	41,944	-6,916	35,028

(en millions de francs)

Il ressort de ce tableau qu'en 2022, du fait des 13 entreprises au bénéfice d'allègements fiscaux en cours, le canton a renoncé à des rentrées fiscales de 6,916 millions de francs, soit 0 franc de part à l'IFD et 6,916 millions de francs d'impôt cantonal.

Il est important de rappeler que, sans allègement fiscal, la majorité de ces entreprises n'aurait pas réalisé leurs projets dans le canton de Fribourg. Ces mesures ont ainsi permis de générer des recettes fiscales nettes s'élevant à 35,028 millions de francs (cote nette).

2.2 Emplois annoncés en 2019 et effectivement créés à fin 2024

Afin de répondre à une question récurrente, la PromFR publie désormais dans son rapport annuel l'état des emplois effectivement créés par rapport aux emplois annoncés dans les projets concrétisés cinq ans auparavant :

Emplois annoncés et effectivement créés à fin 2024 pour les projets de 2019 :

Emplois supplémentaires annoncés pour fin 2024	Emplois effectivement créés en 5 ans	Différentiel emplois annoncés et réellement créés
289	200	-89

L'écart négatif de 89 emplois s'explique principalement par le retard pris par certains projets accompagnés en 2019 et qui ne sont pas développés aussi rapidement que prévu.

3 Conclusion

Malgré un contexte difficile, le canton de Fribourg dispose d'atouts à faire valoir dans les domaines de la bioéconomie et de l'industrie 4.0. Il accueille aussi sur son territoire la population la plus jeune de Suisse et bénéficie d'un portefeuille de terrains industriels constructibles intéressant. La PromFR poursuit son travail quotidien de positionnement et développement des atouts du canton. Ainsi, elle contribue au dynamisme et au renouvellement du tissu économique.